

RÈGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES INTERDEPARTEMENTAUX (RPE)

INTERDEPARTEMENTAUX

SAISON 2025/2026

Table des matières

	Pages
<u>Art 1 - GÉNÉRALITÉS</u>	2
<u>Art 2 - PARTICIPATION DES GSA</u>	2
<u>Art 3 - LICENCES DES JOUEURS</u>	2
<u>Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES ÉQUIPES</u>	3
<u>Art 5 - CALENDRIER</u>	3
<u>Art 6 - PROTOCOLE DES RENCONTRES</u>	3
<u>Art 7 - COMMUNICATION DES RÉSULTATS</u>	4
<u>Art 8 - FORMULES SPORTIVES</u>	4 et 5
<u>Art 9 – FEUILLE DE MATCH</u>	5
<u>Art 10 - ENGAGEMENT EQUIPE</u>	5
<u>Art 11 - FORFAIT GÉNÉRAL</u>	5
<u>Art 12 - AIDE LIGUE</u>	6

Art 1 - GÉNÉRALITÉS

Nom de l'épreuve	Interdépartementaux	
Catégorie	M13 Féminin et M13 Masculin	
Abréviation	Interdep	
Commission sportive référente	Commission Technique et Développement	
Forme de jeu	4x4	
Genres	Féminin/Masculin	

Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Compétition nécessitant un droit sportif	Oui
Nombre maximum d'équipes ou collectifs par GSA	2 par genre
Les GSA engagés sont soumis à des obligations DAF	Oui

Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Type de licences autorisées dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition extension volley-ball /Option Open/Option PPF
Date limite d'homologation pour participer à l'épreuve*	Avant le 1 ^{er} Mars 2026
Catégories autorisées	
M13 Féminines et Masculins (sans surclassement)	oui
M12 Féminines et Masculins (sans surclassement)	oui
M11 Féminines avec simple (sans surclassement)	oui
M10 Féminines et Masculins (sans surclassement)	oui
M9 Féminines et Masculins (sans surclassement)	oui

* Les joueurs (ses) renouvelant leur licence COMPÉTITION VB ne sont pas concernés par ce délai.

* Les joueurs (ses) faisant évoluer leur licence **extension compet 'lib ou hors compétition extension VPT** prise avant la date limite de qualification pour ces championnats en licence **compétition extension volley-ball** auprès du même GSA ne sont pas concernés par ce délai.

Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES ÉQUIPES

Composition des équipes

Nombre de joueurs/joueuses par équipe				
Minimum	Maximum	Libéros	Sur le terrain	Sur la feuille
4	8	X	4	8

Dans l'équipe (joueurs inscrits sur la feuille de match)	
Nombre maximum de joueurs mutés et/ou option « open »	3
Nombre maximum de joueurs mutés « exceptionnel »	2
Nombre maximum de joueurs étrangers hors UE	1

Art 5 - CALENDRIER

Jour officiel des rencontres	Samedi
Horaire officiel des rencontres	11h-19h
Modification d'implantation autorisée	Oui
Délai minimum de la demande	15 jours si changement au cours du même week-end
Accord de la commission Technique et Développement obligatoire	Oui
Interdiction de changer de week-end	Oui

La journée de la phase 1 aura lieu le **14 février** et celle de la phase 2 le **18 avril**.

Sur décision des comités, les deux journées seront centrées sur des clubs bordelais.

Art 6 - PROTOCOLE DES TOURNOIS

Heure programmée de la rencontre	H
Présence des arbitres	H- 60 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 45 minutes
Présence du marqueur	H- 45 minutes
Contrôle des présences et signature de la feuille de match.	H- 45 minutes
Tirage au sort	H- 15 minutes
Échauffement au filet	H- 15 minutes
Délai minimum entre 2 rencontres du même tournoi	15 minutes
Pause Méridienne	45 minutes minimum

Chaque participant doit OBLIGATOIUREMENT se munir de sa gourde ou contenant personnel. Le Comité recevant doit fournir un accès à de l'eau potable dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.

Art 7 - COMMUNICATION DES RÉSULTATS

FDM rempli par les arbitres jeunes	CRA
FDM et résultats donnés à la sportive	Directement après le match

Art 8 - FORMULES SPORTIVES INTERDEP

PHASE 1	<p>Tous les matchs sont en 2 sets gagnants de 25 points et Tie-break en 15.</p> <p>Si 5 équipes engagées ou moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si 3 équipes, Championnat à 3 équipes. Le 2^{ème} et le 3^{ème} se joueront, le gagnant ira affronter le 1^{er} pour une finale. - Si 4 ou 5 équipes engagées, Championnat à 4 ou 5 équipes sans match retour <p>Si plus de 5 équipes engagés :</p> <p>2 poules 3 ou 4 équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si poule de 3, les deux premiers de chaque poule sont qualifiés amenant à des demi-finales et une finale. Un match aura lieu entre les derniers de chaque poule pour savoir qui termine cinquième et sixième. - Si poule de 4, les premiers de chaque poule s'affrontent pour une finale, les deuxièmes se jouent la troisième place, les troisièmes se jouent la cinquième place et les quatrièmes jouent la septième place. <p>Cette phase 1 permet de déterminer les poules pour la phase 2. Aucun avantage en points. Si poule de 5 sur la deuxième phase, aucun avantage.</p>
----------------	---

PHASE 2	<p>Tournoi Principal : Tous les matchs sont en 2 sets gagnants de 25 points et Tie-break en 15 (sauf cas de poule de 4, matchs en 2 sets secs).</p> <p>Si 5 équipes engagées ou moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si 3 équipes, Championnat à 3 équipes. Le 2^{ème} et le 3^{ème} se joueront, le gagnant ira affronter le 1^{er} pour une finale. - Si 4 ou 5 équipes engagées, Championnat à 4 ou 5 équipes sans match retour. <p>Si plus de 5 équipes engagés :</p> <p>2 poules 3 ou 4 équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si poule de 3, les deux premiers de chaque poule sont qualifiés amenant à des demi-finales et une finale. Un match aura lieu entre les derniers de chaque poule pour savoir qui termine cinquième et sixième. - Si poule de 4, les deux premiers de chaque poule sont qualifiés amenant à des demi-finales, les troisièmes se jouent la cinquième place et les quatrièmes jouent la septième place.
----------------	--

<p>Cas exceptionnel : En présence de 6 équipes, si l'une d'elles déclare forfait, les matchs seront déclarés perdu 2/0 pour cette équipe.</p> <p>Cette phase 2 permet de qualifier les deux meilleures équipes Féminine et Masculine aux Volleyades M13F et M13M</p> <p>Tournoi Open : Il regroupe les comités ne voulant pas chercher une qualification ainsi que les équipes 2 des comités.</p> <p>Tous les matchs sont en 2 sets gagnant de 25 points et Tie-break en 15.</p> <p>Si 5 équipes engagées ou moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si 3 équipes, Championnat à 3 équipes. Le 2^{ème} et le 3^{ème} se jouent, le gagnant ira affronter le 1^{er} pour une finale. - Si 4 ou 5 équipes engagées, Championnat à 4 ou 5 équipes sans match retour. <p>Si plus de 5 équipes engagées :</p> <p>2 poules 3 ou 4 équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si poule de 3, les deux premiers de chaque poule sont qualifiés, amenant à des demi-finales et une finale. Un match aura lieu entre les derniers de chaque poule pour savoir qui termine cinquième et sixième. - Si poule de 4, les premiers de chaque poule sont qualifiés, amenant à une finale, les deuxièmes se jouent la troisième place, les troisièmes se jouent la cinquième place et les quatrièmes jouent la septième place. <p>Les deux phases open sont distinctes les unes des autres. Si plus de 5 équipes engagées la première phase aura servi de ranking pour constituer les poules. Si 5 équipes engagées ou moins alors nous aurons un championnat sans tenir compte de la première phase.</p>

Cas particulier : Si la poule principale comporte 5 équipes, une équipe open pourra passer dans la poule principale pour la 2^{ème} journée afin d'avoir une poule de 6.

Art 9 – FEUILLE DE MATCH

RAPPEL : Seule la licence « Compétition Extension Volley-ball » permet l'inscription d'un joueur sur la feuille de match.

Les autres inscrits (entraîneur, entraîneur(s) adjoint(s), arbitre, marqueur, soigneur, médecin) doivent être titulaires d'une licence encadrement extension éducateur sportif, arbitre ou soignant correspondant à la fonction exercée. Par exception, le marqueur peut être titulaire d'une licence encadrement extension dirigeant.

Le marqueur établit la feuille de match sous le contrôle du premier arbitre et l'enregistrement des équipes doit être terminé **16 minutes** avant l'heure de début de la rencontre.

Les Fiches de Composition doivent être envoyé par mail 24 heures avant le début de la compétition. Les joueurs seront inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot (Obligatoire : Numéro de maillot, Nom, Prénom, Numéro de Licence, Nom du Club et sa Taille). Si une équipe est incomplète ou ne peut justifier de la qualification de ses joueurs, elle sera déclarée forfait.

Le jour J, une fiche de composition devra être rempli pour confirmer qu'il n'y a pas de nouveau joueur qui ce sont rajouter.

Art 10 – ENGAGEMENT EQUIPE

Les comités doivent impérativement communiquer le nombre d'équipes engagées avant le 11 janvier.

Nous comptons sur les comités pour présenter une équipe selon le nombre de jeunes M13. Il y a une possibilité de se regrouper entre comité si peu de monde dans ces catégories.

Art 11 – FORFAIT GÉNÉRAL

Les équipes se trouvant dans l'un des cas suivants sont déclarées "forfait général" et pourraient se voir appliquer une retenue financière :

1. Ne se présente pas le jour J : **300 euros**
2. Déclare Forfait 1 semaine avant l'événement : **150 euros**
3. Une équipe ne se présente pas à la Phase 2 : **100 euros**
4. Comportement inapproprié d'un participant envers un arbitre, un autre joueur ou une autre personne.
5. L'équipe n'ayant pas assez de joueur pour disputer un match soit 4 joueurs minimum

La décision d'un forfait général est une décision du domaine sportif et appartient à la Commission Technique et Développement.

Art 12 – AIDE LIGUE

La Ligue apportera une aide financière aux comités à hauteur de 60 € par équipe engagée pour chaque phase. En cas de non-présentation d'un arbitre sur une délégation, cette aide ne sera pas versée.